

# **REGLEMENT Milizac Style Bercy 2015**

## **CATEGORIES U15 – U17**

### **QUALIFICATION POULES :**

Les équipes sont réparties par poule, chaque match gagné vaut 4 points, le match nul 2 points, le match perdu 1 point, le match par forfait 0 point.

A l'intérieur de chaque poule les équipes sont classées selon les critères suivants :

1. Le nombre de points obtenus
2. Le goal avérage général.
3. Le nombre de buts marqués.
4. Le goal avérage particulier.
5. Série de 3 tirs au but. Arrêt au premier tir manqué pour un même nombre de tirs. Les tirs au but peuvent être tirés par l'ensemble des joueurs. (Titulaires et Remplaçants)

### **QUALIFICATION POUR LE TOURNOI PRINCIPAL**

*Les 24 équipes sont réparties en 4 poules de 6 ; mini-championnat dans chaque groupe ; les 2 premiers sont qualifiés pour le tournoi principal. 5 matchs par équipe.*

### **QUART DE FINALES - DEMI-FINALES – FINALE – Match 3<sup>e</sup> - 4<sup>e</sup> place :**

Elimination directe, en cas d'égalité, il n'y a pas de prolongations.

Tirs au but selon le principe suivant :

- **Série de 3 tirs au but.**
- Arrêt au premier tir manqué pour un même nombre de tirs.

**Les tirs au but peuvent être tirés par l'ensemble des joueurs. (Titulaires et Remplaçants)**

### **CONTROLE DES LICENCES**

Tous les clubs doivent se munir de leurs licences, les clubs peuvent se contrôler entre eux s'ils le désirent. L'organisation ne fait aucun contrôle systématique avant le début du tournoi, mais tranchera en cas de litige.

### **NOMBRE DE JOUEURS PAR EQUIPE : CATEGORIES U15 et U17 :**

Chaque équipe est composée au maximum de 8 joueurs : **5 joueurs + 3 remplaçants**

### **CHANGEMENT DE JOUEURS**

Les changements sont autorisés à tout moment de la partie, le joueur rentrant ne peut pénétrer que lorsque le joueur sortant est hors des limites du terrain.

### **TENUE DES JOUEURS**

Il est demandé que les joueurs de l'équipe portent un équipement complet et identique, afin de respecter l'esprit d'organisation du tournoi et son public. Les protèges tibias sont obligatoires.

### **DUREE DES RENCONTRES**

Match de Poules, Quart de finale, Demi-finale et Finale : **2 X 6 minutes**

## REGLES DE JEU :

**Même règlement que le football à 11 à l'exception des modifications suivantes :**

- **ARTICLE 01 :** Il n'y a pas de hors jeu.
- **ARTICLE 02 :** Tous les coups francs peuvent être tirés directement, engagement au sifflet de l'arbitre. **Adversaire à 6 mètres.**
- **ARTICLE 03 :** Le but est refusé s'il est marqué directement sur une touche, sur l'engagement et sur le dégagement des 6 mètres. **Sur l'engagement l'équipe adverse doit se tenir à 4 mètres**
- **ARTICLE 04 :** Il est autorisé de jouer au ballon contre la balustrade, mais il est interdit de s'appuyer sur celle ci pour faire obstruction, cette faute sera sanctionnée d'un coup franc.
- **ARTICLE 05 :** La touche se fait au pied, **adversaire à 6 mètres.** Le but est refusé s'il est marqué directement.
- **ARTICLE 06 :** Toutes les fautes commises à l'intérieur de la surface de but, seront sanctionnées par un coup de pied de réparation (penalty à 9.15 mètres).
- **ARTICLE 07 :** Le chronomètre ne sera arrêté qu'en cas de blessure ou à l'appréciation de l'arbitre.
- **ARTICLE 08 :** Le Comité Organisateur désigne les arbitres des différentes rencontres.
- **ARTICLE 09 :** Le tacle par derrière est interdit. Ce geste entraînera l'exclusion du joueur pour le match.
- **ARTICLE 10 :** **Un carton jaune reçu entraînera une exclusion temporaire de 2 minutes du joueur pour le match.** Toute sanction grave sera examinée par le comité d'organisation.
- **ARTICLE 11 :** Le gardien de but ne peut pas prendre le ballon à la main sur une passe d'un de ses partenaires. Coup franc indirect sur la ligne de la surface en cas d'infraction.
- **ARTICLE 12 :** **Interdiction dans le jeu pour le gardien de dégager au pied. Relance à la main ou balle à terre, tir au pied.**
- **ARTICLE 13 :** Le Comité Organisateur décline toutes responsabilités au sujet de tout incident, accident matériel ou corporel, ainsi que les vols pouvant intervenir au cours du tournoi.
- **ARTICLE 14 :** Tout joueur doit être licencié, le tournoi étant couvert par le District et de ce fait assuré.

***TOUTES LES EQUIPES DOIVENT SE PRESENTER  
A L'ORGANISATION DES LEUR ARRIVEE AU STADE.***